

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1985 B 02172

Numéro SIREN : 572 102 176

Nom ou dénomination : SOGERES

Ce dépôt a été enregistré le 03/01/2019 sous le numéro de dépôt 191

GREFFE TRIBUNAL DE
COMMERCE DE NANTERRE
- 3 JAN. 2019
DEPOT N° 191-

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	485 466	436 086	49 380	148 642
Fonds commercial	16 706 177	651 636	16 054 541	16 054 541
Autres immobilisations incorporelles	154 654	36 304	118 350	
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL Immobilisations incorporelles	17 346 297	1 124 026	16 222 271	16 203 184
Terrains	1 338 336		1 338 336	1 338 336
Constructions	8 847 762	5 376 510	3 471 252	3 734 537
Installations techniques, matériel	26 950 002	19 161 940	7 788 062	8 653 429
Autres immobilisations corporelles	19 011 405	12 418 942	6 592 463	6 769 781
Immobilisations en cours	3 856 605		3 856 605	932 095
Avances et acomptes				
TOTAL Immobilisations corporelles	49 904 110	36 957 392	23 046 718	21 438 178
Participations selon la méthode de meq			9 306	9 306
Autres participations	9 306			
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	2 573 047		2 573 047	836 312
Autres immobilisations financières	173 289		173 289	214 263
TOTAL Immobilisations financières	2 746 336		2 746 336	1 050 575
Matières premières, approvisionnements	7 020 107		7 020 107	5 262 156
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 747		1 747	154
TOTAL Stock	7 021 854		7 021 854	5 262 310
Avances et acomptes versés sur commandes	4 274 687		4 274 687	3 834 716
Clients et comptes rattachés	82 383 330	3 216 775	79 166 555	73 171 646
Autres créances	45 164 348		45 164 348	35 722 932
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	127 547 678	3 216 775	124 330 883	108 894 578
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres:)				
Disponibilités	2 230 239		2 230 239	1 628 329
TOTAL Disponibilités	2 230 239		2 230 239	1 628 329
Charges constatées d'avance	264 945		264 945	358 603
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion actif (V)				

Bilan passif

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel (dont versé :)	2 153 424	1 986 752
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	8 960 588	7 068 995
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	215 342	198 675
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont réserve des prov. fluctuation des cours :)		
Autres réserves (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :)		
TOTAL Réserves	215 342	198 675
Report à nouveau	5 579 987	6 504 010
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	9 212 222	10 333 289
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL A LONG TERME (PROVISIONS ET CHARGES)		
Provisions pour risques	2 143 789	2 111 388
Provisions pour charges	7 618 270	6 179 860
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	9 762 059	8 291 248
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs :)	30 754	
TOTAL Dettes financières	30 754	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	31 778 817	29 491 455
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 657 712	28 857 023
Dettes fiscales et sociales	49 336 437	44 025 113
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 210 742	798 207
Autres dettes	25 899 464	18 399 545
TOTAL Dettes d'exploitation	141 883 172	121 571 342
Produits constatés d'avance	2 349 714	2 715 466
TOTAL DETTES	144 232 886	124 286 808
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL - PASSIF	144 232 886	124 286 808

Compte de résultat

Compte de résultat	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	268 940		268 940	127 306
Production vendue biens	224 417		224 417	69 158
Production vendue services	486 008 665	7 468	486 016 133	417 648 933
Production stockée				
Production immobilisée			757 726	306 058
Subventions d'exploitation			12 320	66 201
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			5 742 314	6 111 204
Autres produits			2 264 793	445 928
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			1 022 700	2 128 708
Variation de stock (marchandises)			3 743	1 062
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			174 628 969	143 454 050
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-919 013	95 355
Autres achats et charges externes			96 996 775	89 593 373
Impôts, taxes et versements assimilés			7 612 410	6 818 006
Salaires et traitements			137 920 519	116 538 473
Charges sociales			56 456 609	47 387 518
			5 753 743	6 049 652
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements Dotations aux provisions		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions	1 701 452	1 119 806
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	1 620 628	965 523
Autres charges			8 169 484	5 761 776
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			4 318 626	4 861 485
Bénéfice attribué ou perte transférée		(III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré		(IV)		
Produits financiers de participations				12
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			2 727	19 301
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change			118	95
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			305 804	199 929
Différences négatives de change			48	179
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			-303 007	-180 701
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			4 015 618	4 680 784

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 119 649	263 165
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	34 259	22 820
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 659 608	1 098 635
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	-574 218	-858 290
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	634 815	34 851
Impôts sur les bénéfices (X)	-6 405 637	-6 545 645
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	9 212 222	10 333 289



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

Sogeres S.A.S.
**Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels**

EXEMPLAIRE GREFFE

Exercice clos le 31 août 2018
Sogeres S.A.S.
30, cours de l'Île Seguin - 92777 Boulogne-Billancourt CEDEX
Ce rapport contient 34 pages
Réf. : AD-184-047



KPMG Audit
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 68 68
Télécopie : +33 (0)1 55 68 73 00
Site internet : www.kpmg.fr

Sogeres S.A.S.

Siège social : 30, cours de l'Île Seguin - 92777 Boulogne-Billancourt CEDEX
Capital social : € 2 153 424

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2018

A l'attention de l'Assemblée Générale de la société Sogeres S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Sogeres S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 août 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « 2.6. Créances » de la partie « II - Principes, règles et méthodes » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation des créances clients et comptes rattachés. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables appliqués par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes annuels et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Votre société constitue des provisions pour couvrir les risques et charges, tels que décrits dans la note « 2.9. Provisions » de la partie « II - Principes, règles et méthodes » de l'annexe des comptes annuels. Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondages, l'application de ces méthodes.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention

comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les

comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 4 décembre 2018

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Alphonse Delaroque
Associé

I – Faits marquants de l'exercice

Une transmission universelle de patrimoine a été effectuée au cours de l'exercice : absorption de Sherpas par Sogeres le 31 décembre 2017 avec effet rétroactif au 1er septembre 2017 générant une prime de fusion de 2 904 251,57 €uros.

Evènements post-clôture : NEANT

II - Principes, règles et méthodes

2.1. Principes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2018-01 et 2018-02 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 20 avril 2018 relatif au Plan Comptable Général. Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, de régularité, de sincérité et d'image fidèle conformément aux hypothèses de continuité de l'exploitation, à la permanence des méthodes et à l'indépendance des exercices.

2.2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'achat, hors frais accessoires et frais financiers.

Les logiciels sont amortis linéairement sur une durée comprise entre 3 et 5 ans.

Les fonds de commerce et les droits au bail qui figurent à l'actif à leur coût d'acquisition ne sont pas amortis. Une dépréciation est constituée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur coût d'acquisition.

Le fonds commercial se décompose de la manière suivante :

	Valeurs Nettes
Fond Commercial SOGERES	780 538
Fond de Commerce SOHREVAL	3 307 931
Fond de Commerce VAL DE LOIRE RESTAURATION	
Fond de Commerce SUD OUEST RESTAURATION	577 999
Fond de Commerce 12/14 sur plusieurs Régions de France	
Fond de Commerce REST. DE FRANCE	
Fond de Commerce SRPN	
Mali de Fusion	11 388 073
Total	16 054 541

Les fonds de commerce sont utilisés pour une durée indéterminée.

2.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (coût d'achat et de mise en service).

Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés sur la durée estimée d'utilisation des biens selon le mode linéaire correspondant à l'amortissement économique des biens.

Les principales durées estimées d'utilisation des biens peuvent être résumées comme suit :

- constructions : de 20 à 30 ans
- agencements, aménagements et installations : de 3 à 10 ans
- matériel et outillage : de 3 à 8 ans
- matériel de transport : 4 ans
- mobilier de bureau : de 5 à 8 ans
- matériel de bureau et informatique, y compris logiciel développé en interne : de 3 à 7 ans.

Lorsque la valeur d'usage est inférieure au coût d'acquisition ou à la valeur inscrite au bilan, une dépréciation est constituée.

2.4. Immobilisations financières

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés sont évalués à leur prix d'acquisition.

Une dépréciation est constituée, le cas échéant, pour ramener leur valeur au plus bas du coût d'acquisition et de la valeur d'usage appréciée sur la base du potentiel économique de la filiale.

Les autres immobilisations financières, principalement des dépôts et cautionnements, sont évaluées à leur coût d'acquisition. Une dépréciation est constituée lorsque leur valeur d'usage est inférieure à la valeur comptable.

2.5. Stocks

Les matières premières, matières consommables et marchandises sont évaluées au coût réel d'achat selon la méthode du premier entré - premier sorti (ou FIFO). Lorsque la valeur brute déterminée dans les conditions énoncées ci-dessus est supérieure à la valeur de réalisation probable, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence.

2.6. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une créance est considérée comme litigieuse lorsqu'elle cumule un retard de plus d'un an de paiement (date d'échéance = date de départ). Dans ce cas, une dépréciation de 100% du montant HT net est comptabilisée. Les créances sont dépréciées en fonction des risques de non recouvrement, appréciés au cas par cas.

2.7. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Si la valeur de marché à la date de la clôture est inférieure au cours d'achat, une provision est constituée afin de ramener la valeur de bilan à la valeur de réalisation.

2.8. Subventions d'exploitation et/ou subventions d'investissement

Les subventions d'exploitation soumises à conditions suspensives sont prises en compte en résultat courant au fur et à mesure de la réalisation des objectifs et des dépenses engagées en matière d'emploi. Les subventions d'investissement obtenues sans clause résolutoire ou suspensive pour participer au financement d'une immobilisation amortissable sont prises en compte en résultat exceptionnel sur la même durée et sur le même rythme que l'amortissement de l'immobilisation ainsi acquise.

2.9. Provisions

Litiges

D'une manière générale, chacun des litiges connus dans lesquels la société est impliquée a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la direction. Après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

Provisions pour situation nette négative

Une analyse de la situation nette des filiales est réalisée chaque année et une provision pour risques et charges est constituée, si besoin, pour couvrir la situation nette négative des filiales.

Contrats déficitaires

Une analyse des contrats déficitaires (RBE négatif) est effectuée et une provision pour charge est constituée lorsque le contrat présente une perte à terminaison.

Provisions de caducité

Les renouvellements des immobilisations dans le cadre des concessions de service public de restauration sont évalués dans une approche prospective des coûts à engager jusqu'aux termes des contrats.

Deux traitements distincts sont réalisés :

- en cas d'identification de l'obligation au prix du repas, un produit constaté d'avance est constaté puis repris en fonction des renouvellements effectifs.
- en cas d'absence d'identification de l'obligation au prix du repas, une provision est constatée d'avance puis reprise en fonction des renouvellements effectifs.

2.10. Indemnités de départ à la retraite

Conformément à la recommandation 2013-R02 de l'ANC, les engagements de retraite et assimilés, représentatifs de prestations définies, font l'objet d'une provision dans les comptes annuels.

La valorisation de ces engagements est effectuée sur la base d'évaluations actuarielles. Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection des salaires, ainsi qu'un taux d'actualisation.

A compter de l'exercice 2013-2014, la société a suivi la recommandation de l'ANC du 07 novembre 2013 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires pour les comptes établis selon les normes comptables françaises. Conformément à cette recommandation, la société applique les dispositions de la norme IAS19 révisée.

2.11. Gratifications accordées au titre des médailles du travail

Les engagements relatifs aux gratifications accordées au titre des médailles du travail sont évalués à la valeur actuelle probable des droits acquis en tenant compte des dispositions légales et des accords d'entreprise en fonction d'hypothèses actuarielles

tenant compte principalement de la rotation du personnel et des tables de mortalité. Les engagements ainsi calculés sont comptabilisés en charges à payer.
Les écarts résultant des changements d'hypothèses actuarielles sont comptabilisés en résultat dès qu'ils sont constatés.
Les gratifications au titre des médailles du travail sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont effectivement supportées.

2.12. Résultat exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels sont constitués essentiellement du résultat de cessions d'immobilisations, de pénalités sur contrat, de reprises et dotations sur provisions pour situations nettes négatives, d'amendes et contraventions et de vols de caisses.

2.13. Intégration fiscale

La société fait partie du périmètre d'intégration fiscale du Groupe Sodexo dont la société mère est Sodexo SA. La société se trouve dans une situation identique à celle qui aurait été la sienne si elle était restée imposée séparément.

2.14. Chiffre d'affaires

Les produits et revenus sont constatés à la suite de la réalisation de la prestation de services suivant les conditions contractuelles.

2.15. CICE

Le Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) est imputable sur l'impôt société et correspond à 6% des rémunérations versées à compter du 1er janvier 2018, 7% des rémunérations versées à compter du 1er janvier 2017, 6% des rémunérations versées au titre des années civiles 2016, 2015 & 2014 et 4% au titre de l'année civile 2013, inférieures ou égales à 2,5 fois le SMIC.

La société a estimé le crédit d'impôt acquis au titre de l'année civile 2018 en tenant compte des hypothèses de rémunérations de fin d'année civile (13ème mois, primes, ...) des personnes éligibles à ce crédit d'impôt. La quote-part du crédit d'impôt acquis au titre des salaires versés au 31 août 2018 a été reconnue en produit à recevoir dans les comptes de la société à cette même date. Ce produit est présenté en moins de la charge d'impôt sur les sociétés au compte de résultat et en créance envers l'Etat au bilan.

Le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) dont a bénéficié l'entreprise au cours de l'exercice a été utilisé conformément aux dispositions prévues à l'article 244 quater C du CGI, et a permis le financement de l'amélioration de sa compétitivité à travers notamment des efforts en matière d'investissement, d'innovation et de reconstitution du fonds de roulement.

2.16. Effort de construction

La société a pris l'option de procéder à des versements sous forme de prêts à compter de l'exercice civil 2016.

2.17. Entreprises liées

Les transactions visées par le règlement ANC 2014-03 ont été conclues avec des filiales détenues en totalité ou avec des sociétés sœurs détenues directement ou indirectement par la société Sodexo SA et à des conditions normales de marché. A ce titre, elles ne sont pas présentées de manière détaillée dans la présente annexe.

2.18. Rémunération des organes de direction

La rémunération des organes de Direction n'est pas communiquée.
Cela conduirait à indiquer la rémunération d'une personne.

III - Compléments d'informations relatifs au bilan et compte de résultat

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	485 466	436 086	49 380	148 642
Fonds commercial	16 706 177	651 636	16 054 541	16 054 541
Autres immobilisations incorporelles	154 654	36 304	118 350	
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	17 346 297	1 124 026	16 222 271	16 203 184
Terrains	1 338 336		1 338 336	1 338 336
Constructions	8 847 762	5 376 510	3 471 252	3 734 537
Installations techniques, matériel	26 950 002	19 161 940	7 788 062	8 653 429
Autres immobilisations corporelles	19 011 405	12 418 942	6 592 463	6 769 781
Immobilisations en cours	3 856 605		3 856 605	932 095
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles	60 004 111	36 957 392	23 046 719	21 428 178
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	9 306		9 306	9 306
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	2 573 047		2 573 047	836 312
Autres immobilisations financières	173 289		173 289	214 263
TOTAL immobilisations financières	2 755 643		2 755 643	1 059 881
Total Actif Immobilisé (II)	80 106 051	38 081 418	42 024 633	38 691 243
Matières premières, approvisionnements	7 020 107		7 020 107	5 262 156
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 747		1 747	154
TOTAL Stock	7 021 854		7 021 854	5 262 309
Avances et acomptes versés sur commandes	4 274 687		4 274 687	3 834 716
Clients et comptes rattachés	82 383 330	3 216 775	79 166 555	73 171 646
Autres créances	45 164 348		45 164 348	35 722 932
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	127 547 678	3 216 775	124 330 903	108 894 578
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)				
Disponibilités	2 230 239		2 230 239	1 628 329
TOTAL Disponibilités	2 230 239		2 230 239	1 628 329
Charges constatées d'avance	264 945		264 945	358 603
TOTAL Actif circulant (III)	141 339 403	3 216 775	138 122 628	119 978 535
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion actif (V)				
Total Général (I à VI)	221 445 454	41 298 193	180 147 261	158 669 778

Bilan passif

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel (dont versé :)	2 153 424	1 986 752
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	8 960 588	7 068 995
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	215 342	198 675
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont réserve des prov. fluctuation des cours :)		
Autres réserves (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :)		
TOTAL Réserves	215 342	198 675
Report à nouveau	5 579 987	6 504 010
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	9 212 222	10 333 289
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	26 121 564	26 091 721
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques	2 143 789	2 111 388
Provisions pour charges	7 618 270	6 179 860
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	9 762 059	8 291 248
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs :)	30 754	
TOTAL Dettes financières	30 754	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	31 778 817	29 491 455
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 657 712	28 857 023
Dettes fiscales et sociales	49 336 437	44 025 113
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 210 742	798 207
Autres dettes	25 899 464	18 399 545
TOTAL Dettes d'exploitation	141 883 172	121 571 342
Produits constatés d'avance	2 349 714	2 715 466
TOTAL DETTES (IV)	144 263 639	124 286 808
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	180 147 261	158 669 778

Compte de résultat

Compte de résultat		Exercice N			Exercice N-1
		France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises		268 940		268 940	127 306
Production vendue biens		224 417		224 417	69 158
Production vendue services		486 008 665	7 468	486 016 133	417 648 933
Chiffres d'affaires nets		486 502 021	7 468	486 509 489	417 845 398
Production stockée					
Production immobilisée				757 726	306 058
Subventions d'exploitation				12 320	66 201
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				5 742 314	6 111 204
Autres produits				2 264 793	445 928
Total des produits d'exploitation (I)				495 286 642	424 774 789
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				1 022 700	2 128 708
Variation de stock (marchandises)				3 743	1 062
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				174 628 969	143 454 050
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				-919 013	95 355
Autres achats et charges externes				96 996 775	89 593 373
Impôts, taxes et versements assimilés				7 612 410	6 818 006
Salaires et traitements				137 920 519	116 538 473
Charges sociales				56 456 609	47 387 518
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements		5 753 743	6 049 652
		Dotations aux provisions			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions		1 701 452	1 119 806
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		1 620 628	965 523
Autres charges				8 169 484	5 761 776
Total des charges d'exploitation (II)				490 968 016	419 913 304
RÉSULTAT D'EXPLOITATION				4 318 626	4 861 485
Bénéfice attribué ou perte transférée			(III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré			(IV)		
Produits financiers de participations					12
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					
Autres intérêts et produits assimilés				2 727	19 301
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change				118	95
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total des produits financiers (V)				2 845	19 408
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilées				305 804	199 929
Différences négatives de change				48	179
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)				305 852	200 108
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				-303 007	-180 701
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)				4 015 618	4 680 784

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 119 649	263 165
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels (VII)	1 119 649	263 165
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	34 259	22 820
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 659 608	1 098 635
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles (VIII)	1 693 867	1 121 454
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-574 218	-858 290
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	634 815	34 851
Impôts sur les bénéfices (X)	-6 405 637	-6 545 645
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	496 409 136	425 057 361
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	487 196 914	414 724 073
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	9 212 222	10 333 289

Immobilisations

Cadre A		IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
				Réévaluation	Acqu. et apports
		Frais d'établissement et de développement (I)			
		Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	20 399 280		178 466
		Terrains	1 338 336		
Constructions	Sur sol propre		3 988 831		
	Sur sol d'autrui		768 762		5 445
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions		3 900 134		184 591
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	27 495 837		2 556 521
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers		13 625 191		1 023 167
	Matériel de transport		20 382		0
	Matériel de bureau et mobilier informatique		11 208 012		524 886
	Emballages récupérables et divers				
		Immobilisations corporelles en cours	932 095		4 408 141
		Avances et acomptes			
TOTAL (III)			63 277 580		8 702 751
		Participations évaluées par mise en équivalence			
		Autres participations	9 306		
		Autres titres immobilisés			
		Prêts et autres immobilisations financières	2 157 451		686 675
TOTAL (IV)			2 166 757		686 675
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			85 843 616		9 567 891

Cadre B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
			Virement	Cession		Valeur d'origine
		Frais d'établissement et de développement (I)				
		Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	-2 000	3 233 449	17 346 297	
		Terrains			1 338 336	
Constructions	Sur sol propre				3 988 831	
	Sur sol d'autrui				774 207	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions				4 084 725	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	-465 402	3 567 759	26 950 002	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers		-692 171	3 176 411	12 164 118	
	Matériel de transport			4 630	15 752	
	Matériel de bureau et mobilier informatique		-300 439	5 201 802	6 831 536	
	Emballages récupérables et divers					
		Immobilisations corporelles en cours	1 460 013	23 618	3 856 605	
		Avances et acomptes				
TOTAL (III)			2 000	11 974 219	60 004 111	
		Participations évaluées par mise en équivalence				
		Autres participations			9 306	
		Autres titres immobilisés				
		Prêts et autres immobilisations financières		97 789	2 746 337	
TOTAL (IV)				97 789	2 755 643	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				15 305 457	80 106 051	

Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE				
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement (I)						
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		4 193 531	51 661	3 121 166	1 124 026	
Terrains						
Constructions	Sur sol propre	2 512 510	157 199		2 669 709	
	Sur sol d'autrui	148 292	40 134		188 426	
	Installations générales, agencements	2 262 388	255 988		2 518 375	
Installations techniques, matériels et outillages		18 681 612	3 202 313	2 721 985	19 161 940	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements divers	9 634 219	1 247 655	2 927 976	7 953 898	
	Matériel de transport	18 250	856	4 630	14 476	
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	8 424 934	797 938	4 772 303	4 450 569	
	Emballages récupérables et divers					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		41 682 204	5 702 082	10 426 894	36 957 392	
TOTAL GENERAL (I + II + III)		45 875 735	5 753 743	13 548 060	38 081 418	
Cadre B						
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES						
Immos	DOTATIONS			REPRISES		Fin de l'exercice
	Différentie l de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel
Frais étab						
Autres						
Terrains						
Constructions :						
sol propre						
sol autrui						
install.						
Autres immobilisations :						
Inst. techn.						
Inst gén.						
M.Transport						
Mat bureau.						
Emball.						
CORPO.						
Acquis. de titres						
TOTAL						
Cadre C						
Charges réparties sur plusieurs exercices			Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler						
Primes de remboursement des obligations						

Provisions

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)				
Provisions pour litige	1 067 543	758 795	489 316	1 337 021
Provisions pour garantie				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions	6 896 718	546 360	17 252	7 425 825
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien	183 647	31 160	67 685	147 123
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	1 338 133	337 617	823 661	852 089
TOTAL (II)	9 486 040	1 673 932	1 397 913	9 762 059
Provisions sur immobilisations incorporelles				
Provisions sur immobilisations corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation				
Provisions sur autres immos financières				
Provisions sur stocks				
Provisions sur comptes clients	3 672 644	1 701 452	2 157 321	3 216 775
Autres provisions pour dépréciations				
TOTAL (III)	3 672 644	1 701 452	2 157 321	3 216 775
TOTAL GENERAL (I + II + III)	13 158 685	3 375 383	3 555 235	12 978 833
Dont dotations et reprises d'exploitation		3 322 079	3 555 235	
Dont dotations et reprises financières				
Dont dotations et reprises exceptionnelles				
dépréciations des titres mis en équivalence				

Provisions pour risques et charges

Situation et mouvements					
Rubriques	Provisions au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions		Provisions à la fin de l'exercice
			Montants utilisés au cours de l'exercice	Montants non utilisés repris au cours de l'exercice	
Provisions Litiges	1 067 543	758 795	363 148	126 168	1 337 021
Provisions Pensions	6 896 718	546 360	17 252		7 425 825
Provisions Gros Entretiens	183 647	31 160	67 685		147 123
Autres Provisions pour Risques & Charges	1 338 133	337 617	524 434	299 227	852 089
TOTAL	9 486 040	1 673 932	972 519	425 395	9 762 059

La provision pour litige correspond aux litiges prud'homaux.

Les autres provisions pour risques et charges comprennent principalement :

- Les provisions pour licenciement pour 700 964 €uros
- Les provisions pour risques sur actions gratuites pour 247 046 €uros
- Les provisions pour restructuration pour 265 992 €uros
- Les provisions pour trop perçu à plus d'un an pour 124 131 €uros

Les reprises de provisions pour risques et charges de 823 661 €uros concernent principalement les reprises de provision utilisées pour 524 434 €uros relatives aux provisions pour licenciement.

Créances et Dettes

Cadre A		Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations					
Prêts			2 573 047		2 573 047
Autres immobilisations financières			173 289		173 289
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE			2 746 337		2 746 337
Clients douteux ou litigieux			3 434 075	3 434 075	
Autres créances clients			78 949 255	78 949 255	
Créances représentatives de titres prêtés					
Personnel et comptes rattachés			941 295	941 295	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			153 746	153 746	
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		4 851 221		4 851 221
	Taxe sur la valeur ajoutée		5 731 292	5 731 292	
	Autres impôts		1 070 400	1 070 400	
	Etat - divers		510	510	
Groupes et associés			29 344 343	8 188 929	21 155 413
Débiteurs divers			3 071 542	3 071 542	
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT			127 547 678	101 541 044	26 006 634
Charges constatées d'avance			264 945	264 945	
TOTAL DES CREANCES			130 558 960	101 805 989	28 752 971
Prêts accordés en cours d'exercice					
Remboursements obtenus en cours d'exercice					
Prêts et avances consentis aux associés					

Cadre B		Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles						
Autres emprunts obligataires						
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine						
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine						
Emprunts et dettes financières divers			30 754	22 184	8 569	
Fournisseurs et comptes rattachés			32 657 712	32 657 712		
Personnel et comptes rattachés			19 882 692	19 882 692		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			17 837 311	17 837 311		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices					
	Taxe sur la valeur ajoutée		8 701 021	8 701 021		
	Obligations cautionnées					
	Autres impôts		2 915 413	2 915 413		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			2 210 742	2 210 742		
Groupes et associés			19 253 267	19 253 267		
Autres dettes			6 646 197	6 646 197		
Dette représentative de titres empruntés						
Produits constatés d'avance			2 349 714	2 349 714		
TOTAL DES DETTES			112 484 822	112 476 253	8 569	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				Emprunts auprès des associés personnes physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice			3 960			

Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Produits à recevoir - Personnel	454 597
Clients-FAE Transferts de personnel	260 011
Pers. - remb. CPAM	54 588
Clients - Factures à établir	30 028 249
DVC à Obtenir	274 283
Fournisseurs - AAR	635 024
Provision Charge Alloc Familiale	51 290
Etat - Charges à payer TVA sur Repas	510
Divers - Charges à payer d'exploitation	59
Fournisseurs - AAR Analytique	1 465 180
Fournisseurs Groupe - AAR	100 598
TOTAL	33 324 389

Charges à payer

Charges à payer	Montant
Pers. - provisions pour congés payés brute	9 397 448
Dettes provisionnées pour participation des salari	634 815
Pers. - C.Soc. sur provisions congés payés	3 865 671
Pers. - Provisions pour 13 ème mois brutes	4 939 825
Pers. - Provisions pour P.F.A. brutes	14 524
Pers. - Provisions pour P.O. brutes	1 708 162
Pers. - Provisions primes de précarité CDD brutes	80 229
Pers. - C.Soc. sur provisions P.F.A.	7 149
Pers. - C.Soc. sur provisions P.O.	865 054
Pers. - C.Soc. sur provisions primes de précarité	39 457
Autres charges à payer	74 793
cap CAC	20 650
CAP Transferts de personnels	395 200
CAP Groupe	30 655
Personnel - remboursement participation	78 771
Pers. - Provisions primes intermittents	207 256
Pers. - Provisions comité d'entreprise	80 486
Pers-CAP Sal.brut	32 000
Prov.médailles du Travail	1 427 424
Pers. - C.Soc. sur provisions 13ème mois	2 435 026
Pers. - C.Soc. sur provisions primes intermittents	101 924
Personnel - Charges à payer FAFIH	905 600
ETAT CAP FONGECIF	210 315
Provision Réduction Fillon	976 271
Pers. - Autres C.Soc. à payer	5 724
Provision Forfait Social	295 492
Etat - Charges à payer CFE	250 537
Etat - Charges à payer Taxe foncière	87 696
Etat - Charges à payer Taxe d'apprentissage	769 435
Etat - Charges à payer Organic	27 727
Etat - Charges à payer Véhicules de tourisme	38 870
Fournisseurs d'exploitation - factures non parvenu	10 031 288
Clients - avoirs à établir	2 451 786
Pers. Prov RTT Brut	1 054 222
Pers. Provis ion CS s/ RTT	519 743
Agefip - Taxe Handicapes	76 640
CAP Frais de personnel mensuel brut + cs	45 722
Pers. prov don jours brut	2 853
Pers. prov don jours charges sociales	1 284
Pers. Prov Primes Commerciaux Capitalisées	138 438
Pers. C.Soc. Prov Primes Commerciaux Capitalisées	63 735
Pers. Remb. Prévoyance	192 933
TOTAL	44 582 828

Produits constatés d'avance

[illegible]

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CCA - Locations	25 138		
CCA - Assurances	119 831		
CCA - Maintenance / Entretien / Réparations	59 456		
Autres CCA	8 890		
CCA - publicité	51 630		
TOTAL	264 945		

Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment	Diminut.	Distribut. dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	1 986 752					166 672	2 153 424
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	7 068 995					1 891 593	8 960 588
Ecart de réévaluation							
Réserve légale	198 675					16 667	215 342
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées							
Autres réserves							
Report à nouveau	6 504 010	10 333 289		10 332 352		-924 960	5 579 987
Résultat de l'exercice	10 333 289	9 212 222	10 333 289				9 212 222
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
TOTAL CAPITAUX PROPRES	26 091 721	19 545 511	10 333 289	10 332 352		1 149 972	26 121 564

Ventilation du chiffre d'affaires en k€

Ventilation du chiffre d'affaires	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises	269	127	111%
Production vendue biens	224	69	224%
Production vendue services	486 016	417 649	16%
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	486 502	417 845	16%
Chiffres d'affaires nets-Export	7		%
Chiffres d'affaires nets	486 509	417 845	16%

Transferts de charges

Nature des transferts de charges	Montant
PERSONNEL	1 981 826
TRANSFERT DE CHARGES D'EXPLOITATION	173 257
ASSURANCES	31 997
TOTAL	2 187 079

Charges et produits exceptionnels

Libellé	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Produit sur Contentieux TVA sur Avantage Nature Repas		278 160
VNC sur Immobilisations Incorporelles	112 283	112 251
VNC sur Immobilisations Corporelles	1 547 325	729 238
Amendes Non déductible	31 119	
Vol de Caisse	3 140	
TOTAL	1 693 867	1 119 649

Charges et Produits financiers

31/08/2018	
Total	
Intérêts sur emprunts & dettes	202
Intérêts sur comptes courants	304 037
Intérêts sur dettes commerciales	701
Commissions sur cautions bancaires	
Intérêts sur emprunts	
Pertes de change	48
Autres charges financières	864
Total charges financières	305 852
Dividendes reçus	
Gains de change	118
Revenus des comptes courants	
Intérêts de retard	
Revenus de créances	1 671
Refacturation de frais financiers	
Revenus sur comptes bancaires	
Revenus sur prêts	
Autres produits financiers	1 056
Revenus sur créances rattachées à des participations	
Total produits financiers	2 845

Impôt sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	4 015 618	
Résultat exceptionnel	-574 218	
Participation	634 815	
Résultat comptable (avant IS)	2 806 585	
Détail de l'impôt sur le résultat courant	Base	
Résultat courant y compris participation	3 380 803	
Total des réintégrations :	2 659 757,48	
Total des déductions :	1 050 674,74	
TOTAL courant	4 989 886	-6 224 604
Détail de l'impôt exceptionnel	Base	
Résultat exceptionnel	-574 218	
Total des réintégrations :	31 119,10	
Total des déductions :		
TOTAL exceptionnel	-543 099	-181 033
Imputation des déficits antérieurs	-524 563	
TOTAL	3 922 223,87	-6 405 637

Suivi des déficits

Suivi des déficits	Montant
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	
Déficits provenant des sociétés absorbées	524 563
Total des déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	524 563
Déficits imputés	524 563
Imputations sur les plus-values nettes à long terme	
Imputations sur les résultats de l'exercice	524 563
Déficits reportables	
Déficits de l'exercice	
Total des déficits restant à reporter	

Fiscalité différée

Libellé	Base	Impôt
Bases d'allègement de la dette future d'impôt		
Charges non déductibles temporairement :		
Participation	634 815	211 605
Contribution sociale de solidarité		
Autres risques et charges provisionnés		
Charges à déduire ultérieurement :		
Provision retraite	529 108	176 369
Autres charges	149 639	49 880
Créances Litigieuses	933 547	311 182
Total allègements de la dette future d'impôt	2 247 109	749 036
Déficits reportables fiscalement		
Situation fiscale latente nette	2 247 109	749 036

Dans un souci de simplification, nous avons retenu un taux d'IS à 33,33%

Engagements hors bilan

Catégorie d'engagement	Total	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Engagements donnés (à détailler)				
LOCATION LONGUE DUREE	3 722 799	807 747	2 408 385	506 667
CAUTION	1 024 736	213 879	125 782	685 075
I. Total engagements donnés	4 747 535	1 021 626	2 534 167	1 191 742
Engagements reçus (à détailler)				
II. Total engagements reçus				
Engagements réciproques (à détailler)				
III. Total engagements réciproques				

Engagements pris en matière de retraite

Engagements retraite	Provisionné	Non provisionné
I. D. R. 2017 - 2018	7 425 825	
I. D. R. 2016 - 2017	5 971 758	
I. D. R. 2015 - 2016	8 192 693	

Effectifs

		Effectif moyen salarié	
Effectif		N	N-1
Ingénieurs et Cadres		267	258
Agents de maîtrise		1 258	1 099
Employés		4 212	3 678
TOTAL		5 737	5 035

IDENTITE DES SOCIETES MERES CONSOLIDANT
LES COMPTES DE LA SOCIETE

Dénomination sociale - siège social	Forme	Montant capital	% détenu
SODEXO S.A. - SIRET N°301 940 219 14572 255 Quai de la Bataille de Stalingrad 92130 ISSY LES MOULINEAUX	S.A.	589 819 548,00	100%

SOGERES

Société par actions simplifiée au capital de 2.153.424 €
Siège Social : 30, Cours de l'Ile Seguin – 92777 Boulogne-Billancourt
572 102 176 RCS Nanterre

POUVOIR

Je soussignée, Anna NOTARIANNI, agissant en qualité de Présidente de la Société, et en vertu des pouvoirs qui me sont conférés par les statuts,

Donne, par les présentes, pouvoir à : *Notaire Bone*

en vue d'effectuer au nom et pour le compte de la société, toutes formalités auprès des Centres de Formalités des Entreprises et des Greffes des Tribunaux de Commerce,

A cet effet,

Faire toutes déclarations, signer toutes pièces et documents, effectuer tous dépôts, répondre à toutes demandes, fournir toutes justifications et plus généralement, faire tout ce qui est utile et nécessaire à la société auprès des administrations sus mentionnées.

Fait à Guyancourt
Le *[Signature]*
21.12.2018

SOGERES
Société par actions simplifiée au capital de 2.153.424 euros
Siège social : 30, Cours de l'Île Seguin – 92777 Boulogne-Billancourt
572 102 176 RCS Nanterre

ASSEMBLEE GENERALE DU 14 DECEMBRE 2018
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2018
RESOLUTION PROPOSEE ET ADOPTEE

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat.

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice de la façon suivante :

Bénéfice de l'exercice	9.212.222,29 euros
Auquel s'ajoute le report à nouveau des exercices antérieurs	5.579.987,05 euros
Soit un bénéfice distribuable de	14.792.209,34 euros
A titre de dividende, la somme de	9.212.617,05 euros
Soit 68,45 euros pour chacune des 134.589 actions composant le capital social	
Le solde au compte de report à nouveau ressort à	5.579.592,29 euros

Le dividende pourra être mis en distribution à compter du 17 décembre 2018.

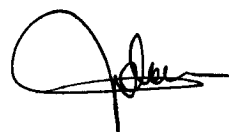
Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

Il est en outre rappelé que les dividendes suivants ont été distribués au titre des trois exercices précédents :

	Exercice 2016/2017	Exercice 2015/2016	Exercice 2014/2015
Dividende par action *	83,21	73,85	84,22

** Dividende intégralement éligible à l'abattement de 40 % bénéficiant aux personnes physiques domiciliées fiscalement en France prévu à l'article 158-3 2° du Code Général des Impôts.*

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



Direction Juridique

Greffes du Tribunal de Commerce

4, rue Pablo Neruda
92020 Nanterre Cedex

Objet : Dépôt des comptes annuels de la société SOGERES
572 102 176 RCS Nanterre

Guyancourt, le 21 décembre 2018

Madame, Monsieur,

Aux fins de dépôt des comptes annuels de la société SOGERES, veuillez trouver ci-joint, dûment certifiés conformes :

- la résolution d'affectation du résultat,
- le bilan et le compte de résultat,
- le rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes avec les annexes,
- un pouvoir pour les formalités.

Nous vous remercions de bien vouloir prélever le montant correspondant aux frais de dépôt sur le compte greffe n°9201 0083, puis nous envoyer le certificat de dépôt ainsi que la facture libellée au nom de la Société SOGERES à l'adresse suivante :

SODEXO EN FRANCE
Direction Juridique – CP 20 – Matheus BOTELHO DE MELO
6, rue de la Redoute
78043 Guyancourt cedex

Demeurant à votre disposition pour tout complément d'information, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

La Direction Juridique

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'L' followed by a horizontal line.